

DEMANDE DE LOGEMENT

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

PRECISIONS

- 1° Les pièces à joindre concernent le demandeur et l'ensemble des personnes qui occuperont le logement.
- 2° Toute demande de logement est enregistrée sous un numéro unique régional.
Ce numéro reste le même pour toutes les demandes que vous déposerez en mairie, en Préfecture au Bureau de la Solidarité et du Logement et auprès des organismes HLM du département du Val d'Oise.

Ce numéro est attaché à votre demande jusqu'à l'obtention d'un logement.
- 3° La demande de logement est valable **UN AN** à compter de sa date de dépôt.
Il vous appartient de la renouveler avant chaque date anniversaire de votre dépôt.
Par ailleurs, vous pouvez constituer en parallèle un dossier de logement auprès du collecteur 1% de votre entreprise.
- 4° Les décisions d'attributions sont prises par les sociétés HLM et la Préfecture, la Mairie ne peut en aucun cas attribuer de logement.

NE FOURNIR QUE DES PHOTOCOPIES

SITUATION FAMILIALE

Pour toutes les personnes figurant sur la demande :

↪ Copie de la carte d'identité ou titre de séjour (en cours de validité) pour toutes les personnes majeures.

↪ Pour les familles : une copie du livret de famille à jour ou à défaut une copie des actes de naissance.

CAS PARTICULIERS :

- ↪ Enfant attendu : certificat de grossesse (grossesse supérieure à 12 semaines).
- ↪ En cas de divorce ou de séparation : jugement, ordonnance de non conciliation.
- ↪ Veuf (ve) : certificat de décès ou livret de famille
- ↪ PACS : attestation d'enregistrement du PACS

SITUATION FISCALE ET PROFESSIONNELLE

- ↪ Les deux derniers avis d'imposition ou à défaut, votre déclaration de revenus pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement.
- ↪ Les deux derniers avis d'imposition de vos parents, s'ils vous ont déclaré comme personne à charge.

POUR LES SALARIES :

- ↪ Une photocopie des 3 derniers bulletins de salaire de toutes les personnes travaillant et vivant au foyer.
- ↪ Contrat de travail ou attestation de l'employeur indiquant la nature du contrat (CDI ou CDD avec dates de début et de fin).

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI :

↪ Derniers avis de paiement

POUR LES RETRAITES :

↪ Avis de paiement des caisses de retraites

AUTRES SITUATIONS :

↪ Etudiant : Carte d'étudiant

↪ Apprenti : contrat de travail

↪ Non salarié : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel perçu

AUTRES RESSOURCES :

Notification des allocations familiales ou autres prestations CAF/MSA

Justificatifs de bourse d'étudiant.

Justificatifs de paiement des indemnités journalières de la sécurité sociale.

Justificatif de pension alimentaire

LOGEMENT ACTUEL

LOCATAIRE :

Contrat de bail et dernière quittance de loyer.

PROPRIETAIRE :

Acte de propriété et plan de financement (avec vos nom et adresse).

La promesse de vente éventuelle.

Si vous êtes hébergé(s) : certificat d'hébergement, attestation de la structure d'hébergement

RENOUVELLEMENT DE DEMANDE

↪ Justificatifs de ressources : 3 derniers bulletins de salaire, dernier avis de paiement des allocations chômage, RSA, CAF, caisses de retraite, justificatif de bourse étudiant, de pension alimentaire, allocation handicapé.

↪ Dernier avis d'imposition

↪ Dernière quittance de loyer ou attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant

POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE

Déposez votre dossier complet à la Mairie-Annexe
41, chemin des cygnes 95800 COURDIMANCHE

Ou

Envoyez-le par courrier à l'adresse suivante, sans oublier de le dater et le signer
MAIRIE DE COURDIMANCHE - C.C.A.S.
Rue Vieille Saint-Martin
95800 – COURDIMANCHE

Contact : CCAS- Service logement 01.30.27.30.95